

LES  
COMITÉS  
DE BASSIN

# Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

2 NOV. 2018  
> 02 MAI 2019



## POURQUOI VOUS DEMANDER VOTRE AVIS ?

La qualité de l'eau, les enjeux écologiques, d'adaptation au changement climatique, de santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous. Les situations évoluent sans cesse. Sous l'action de politiques publiques, des défis trouvent des solutions.

Depuis plusieurs années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Aujourd'hui, nous avons identifié un certain nombre d'enjeux relatifs à la gestion de l'eau et aux risques d'inondation pour les années à venir, et nous souhaitons recueillir votre avis, bien en amont, sur ces sujets.

### Qui vous consulte ?

Les comités de bassin et l'État.

Le comité de bassin Loire-Bretagne, "parlement local de l'eau", réunit les représentants des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs et des associations, de l'État, à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

### Sur quoi êtes-vous consulté ?

Pour élaborer le plan de gestion des eaux (ou schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux - Sdage) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) pour les années 2022 à 2027, le comité de bassin Loire-Bretagne et l'État identifient dès maintenant les enjeux auxquels il faudra répondre. C'est donc bien en amont que nous demandons votre avis, pour identifier les défis à relever.

Ces enjeux, et les pistes d'action identifiées, sont détaillés dans deux documents : les documents des questions importantes auxquelles le futur plan de gestion des eaux et celui des risques d'inondation devront répondre.

### A quoi vont servir vos avis ?

Tous les avis seront analysés. Le comité de bassin et l'État les prendront en compte et pourront décider de modifier ou compléter les documents des questions importantes sur lesquels ils se baseront pour élaborer le plan de gestion des eaux et le plan de gestion des risques d'inondation.

➔ Répondez en ligne sur

[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

### Qui peut répondre et comment ?

Tous les habitants du bassin. Toute collectivité, association, entreprise ou groupe d'acteurs identifiés. Plusieurs possibilités pour donner votre avis :

- répondez en ligne sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)
- retournez le questionnaire ci-joint par courrier
- formulez une contribution libre sur papier ou par courriel à [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr)

### La gestion de l'eau, comment ça marche ?

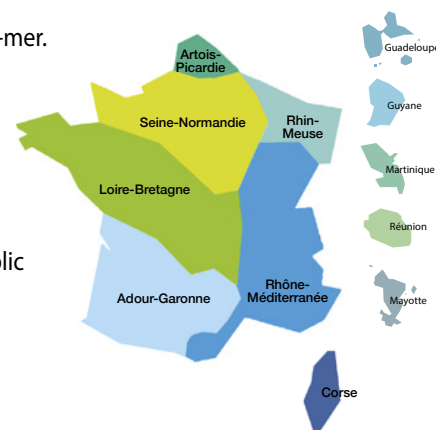
Les bassins hydrographiques : territoires de la gestion de l'eau

Les bassins hydrographiques sont délimités par la ligne de partage des eaux superficielles ruisselant vers les rivières et la mer.

Nous comptons 12 bassins,

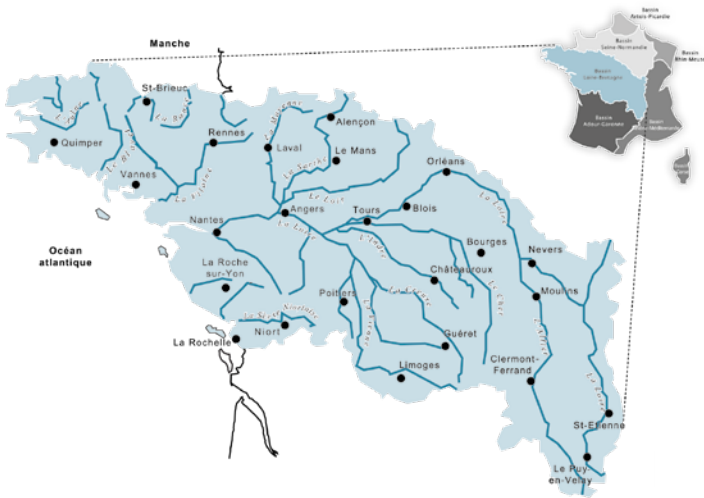
7 métropolitains et 5 outre-mer.

Dans chacun, le comité de bassin, qui regroupe tous les usagers de l'eau, fixe les grandes orientations de la gestion de l'eau. L'agence de l'eau, établissement public du ministère en charge du développement durable, finance les actions de protection de l'eau.



## Le bassin Loire-Bretagne

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne compte plus de 13 millions d'habitants.



## Des objectifs européens et nationaux

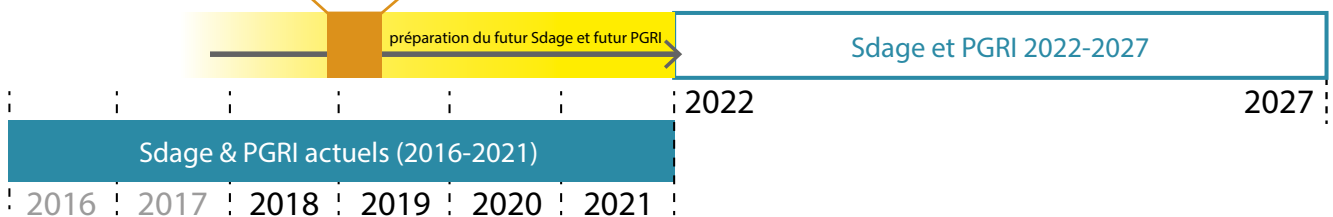
À travers des directives, les États membres de l'Union européenne se fixent des objectifs ambitieux pour mieux gérer l'eau et les inondations.

	OBJECTIFS
La directive cadre sur l'eau de 2000	Reconquérir et préserver le bon état de nos eaux et de nos milieux aquatiques (rivières, plans d'eau, nappes souterraines, zones humides, littoral...)
La directive inondation de 2007	- augmenter la sécurité des personnes - réduire les dommages - organiser le retour à la normale en cas de sinistre

Les États élaborent des stratégies et mettent en place des outils pour atteindre ces objectifs.



Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau  
2 nov. 2018 - 2 mai 2019



## Sur le bassin Loire-Bretagne, des outils pour gérer l'eau

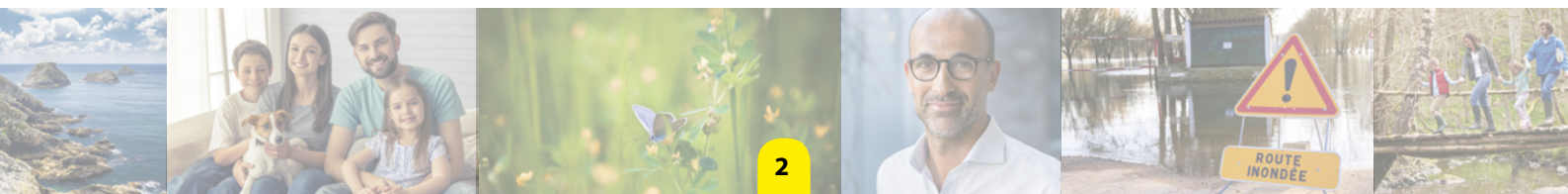
Les plans de gestion pour gérer l'eau et les inondations sont élaborés à l'échelle du bassin. Ils fixent des objectifs et définissent des mesures pour les atteindre. Pour la gestion des eaux, cet outil s'appelle le **schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage)** et pour la gestion des inondations, c'est le **plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)**.

## A l'échelle locale, des acteurs agissent

Les plans de gestion fixent des orientations, des dispositions juridiques et des mesures qui s'appliquent à tous sur le bassin. Localement, les communes, les intercommunalités, les syndicats de rivières, les usagers (agriculteurs, industriels, pêcheurs...), les associations, mettent en œuvre le Sdage et la stratégie de réduction des risques d'inondation.

## Reconquête de la qualité des eaux et réduction des risques d'inondation, un travail sur le long terme !

Les plans de gestion durent 6 ans, puis ils sont révisés pour prendre en compte les améliorations et ajuster les actions à mettre en place.



# Quels sont les grands enjeux sur le bassin Loire-Bretagne ?

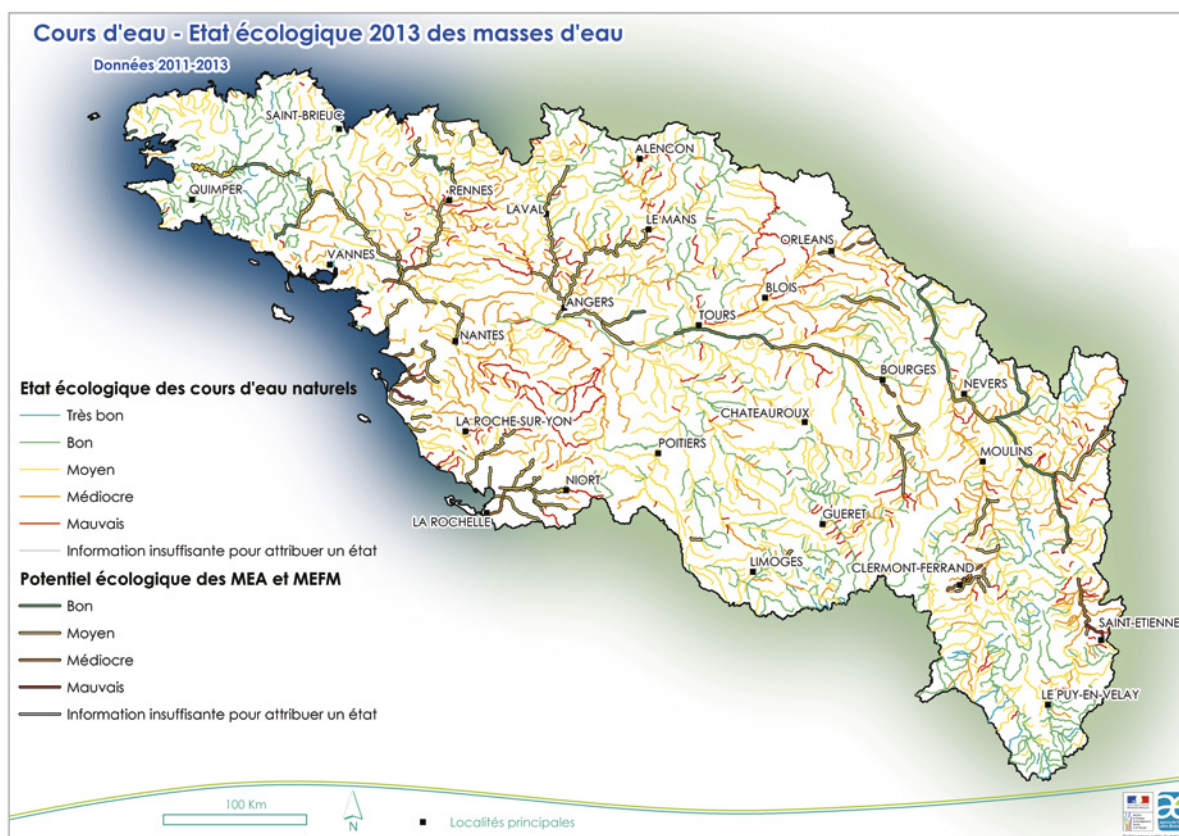
## Quel est l'état des eaux ?

Sur le bassin Loire-Bretagne, 26 % des cours d'eau sont en bon état écologique et environ 43 % en état moyen. L'objectif fixé par le Sdage est de 61 % des eaux en bon état en 2021.

Les secteurs en bon ou très bon état se trouvent principalement à l'amont du bassin et dans la moitié ouest de la Bretagne. La région médiane présente des eaux plus dégradées. Ceci s'explique par une population plus dense, une agriculture et une irrigation importantes et des étiages naturels faibles. La situation est critique aussi en Loire-aval et côtiers vendéens et sur l'axe Loire entre Saint-Étienne et Nevers.

## Ce qui s'améliore :

- La réduction des rejets domestiques et industriels issus des stations d'épuration au cours des dernières décennies a permis une nette amélioration de la qualité de l'eau des cours d'eau (notamment sur les paramètres bilan d'oxygène et phosphore).
- Une majorité des eaux littorales est en bon état : 60 % des estuaires et 72 % des eaux côtières. Les problèmes sont principalement les marées vertes et le phytoplancton. L'amélioration passe par la réduction des apports de nitrates et de phosphore.
- 88 % des nappes d'eau souterraines sont en bon état du point de vue quantitatif et 69 % en bon état chimique. Les causes des déclassements de l'état chimique sont les nitrates et les pesticides.



## Des actions / progrès à poursuivre :

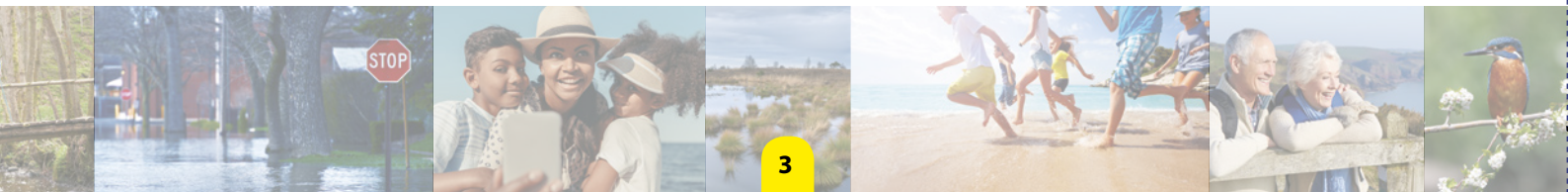
Près de 70 % des cours d'eau sont déclassés par la biologie qui s'appuie sur des inventaires de la faune (poissons, larves d'insectes...) et de la flore (diatomées : algues microscopiques). Il faut donc veiller à ce que ces espèces retrouvent des conditions de vie favorables :

- moins de cloisonnement des cours d'eau par des seuils ou barrages ;
- moins de prélèvements d'eau pour garantir des niveaux d'eau suffisants en été.

Les pollutions diffuses (nitrates, phosphore, pesticides) restent une cause de dégradation des eaux.

## Un nouveau contexte à prendre en compte

- Certaines actions de gestion de l'eau vont devenir prioritaires du fait des effets du changement climatique sur l'eau.
- La réforme territoriale réorganise les compétences et les structures qui mènent des programmes d'actions pour préserver l'eau.
- Coût de l'inaction, coûts disproportionnés, services rendus par les milieux, impacts sociaux... Ces concepts socio-économiques sont mieux utilisés pour prendre des décisions en matière de gestion de l'eau. Ainsi investir aujourd'hui dans des actions préventives pourra nous éviter des dépenses ou des conséquences beaucoup plus importantes dans les années à venir.



## Les grands enjeux pour la gestion de l'eau et des inondations

Les grands enjeux dans notre bassin concernent à la fois la qualité des eaux, la quantité d'eau et le bon fonctionnement des milieux aquatiques et la gestion des inondations. Et pour gérer tout cela, il faut s'organiser ensemble pour protéger et partager l'eau.



### • Garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes, la vie des milieux aquatiques et les différents usages

La qualité de l'eau dépend de ce qu'elle contient : des substances et des éléments

peuvent la polluer. Ainsi, tout rejet dans le milieu naturel peut provoquer une pollution et altérer la qualité. Or la qualité de l'eau a une influence sur la production d'eau potable et sur la vie dans les milieux aquatiques. Réciproquement, des milieux aquatiques vivants et en bon état, ont une certaine capacité naturelle d'épuration et contribuent ainsi à préserver la qualité de l'eau.

Ces dernières années, grâce aux stations d'épuration performantes, de grands progrès ont été faits pour réduire la pollution provenant des industries et des villes. Cependant, certains problèmes persistent : l'activité agricole conduit à une pollution importante par les nitrates, le phosphore et les pesticides. Les produits que nous utilisons au quotidien (médicaments, solvants, plastiques, pesticides...) contiennent des composés complexes qui se retrouvent dans les eaux et peuvent avoir un impact sur la santé. Connaissant mal cet impact, on considère, par précaution, ces substances comme « potentiellement dangereuses ».



### • Partager l'eau disponible, réguler ses usages et adapter nos activités aux inondations et aux sécheresses

L'eau peut parfois manquer lors d'épisodes de sécheresse ou lorsqu'on

sollicite beaucoup les réserves accumulées années après années.

Au contraire, elle peut-être en excès par endroit et par moment ; nous avons tous en tête les inondations récentes.

Cette répartition variable de l'eau selon les endroits et selon les saisons est naturelle. Il faut donc anticiper ces situations en planifiant mieux l'aménagement du territoire, le développement de nos activités et le partage de l'eau. Tout cela en prenant en compte les effets attendus du changement climatique qui risquent d'exacerber les problèmes : sécheresses plus marquées, plus longues et plus fréquentes ou encore inondations plus violentes et plus fréquentes...

Gérer la quantité d'eau est primordial. Premièrement pour satisfaire nos besoins primaires (boire, se laver...) - mais aussi pour nos activités professionnelles et nos loisirs...



• Préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés (petites et grandes rivières, fleuves, lacs, zones humides, plans d'eau...) des sources à la mer

Rivières, plans d'eau, marais, zones côtières...

Une diversité de milieux aquatiques et humides abrite une faune et une flore riches et variées.

Ces milieux nous rendent aussi des services.

Ils participent au maintien d'une bonne qualité de l'eau en jouant un rôle épurateur. Ce sont aussi des lieux de loisirs pour tous (pour se promener, pour pêcher ou observer la faune et la flore,...).

Pour répondre à différents usages, les milieux aquatiques ont subi des transformations profondes : extraction de granulats, création de chenaux, barrages, artificialisation des berges, assèchement des zones humides... Le littoral n'a pas été épargné : ouvrages portuaires, dragages, émissaires en mer...

Ces aménagements ont créé des perturbations.

Des espèces emblématiques comme les poissons migrateurs régressent ou sont menacées de disparaître.

A cette perte de biodiversité s'ajoute la perte des services gratuits que rendent les milieux aquatiques : épuration naturelle de l'eau, soutien des étiages, écrêtement des crues, pêche, loisirs...



### • S'organiser ensemble pour gérer l'eau sur les territoires et mobiliser de façon équitable les moyens

L'eau est un bien commun que nous partageons au sein d'un même territoire

et entre les territoires qu'elle traverse. Nous l'utilisons tous et avons un impact sur elle.

Aujourd'hui, notre organisation collective permet à tous les acteurs de se concerter pour partager un état des lieux et identifier des difficultés de gestion, trouver des compromis et garantir la pérennité de tous les usages. Mais cette organisation doit sans cesse s'adapter et progresser pour répondre aux nouveaux enjeux et à l'évolution de notre société et de nos territoires.



### • Accroître la sécurité des populations face aux inondations, réduire le coût des dommages et accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés.

Les inondations peuvent faire courir un risque grave, voire mortel, aux populations. Xynthia en 2010 (47 morts, plus d'un milliard d'euros de dégâts) les crues en Bretagne de décembre 2013 et janvier 2014, les crues de mai -juin 2016 en région Centre-Val de Loire... régulièrement, des événements climatiques nous rappellent les conséquences d'une inondation ou d'une submersion marine. Les territoires doivent conjuguer aménagement du territoire et sa protection face aux risques d'inondation et de submersion marine. Cela passe par l'anticipation, la sensibilisation, la prévention, l'organisation des secours afin de préparer la population à la survenance d'un événement.

# Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

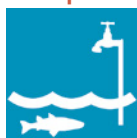
2 NOV. 2018  
> 02 MAI 2019



Les grands enjeux pour l'eau identifiés sur le bassin Loire-Bretagne sont :

- garantir des eaux de qualité pour la bonne santé des hommes et des milieux aquatiques ;
- partager l'eau disponible et adapter nos activités aux inondations et aux sécheresses ;
- préserver et restaurer des milieux aquatiques (petites et grandes rivières, fleuves, lacs, zones humides, plans d'eau...) des sources à la mer ;
- s'organiser ensemble pour gérer l'eau sur les territoires ;
- accroître la sécurité des populations face aux inondations, réduire le coût des dommages et accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés.

Les pistes d'actions ci-dessous, envisagées pour répondre à ces enjeux vous semblent-elles :



## QUALITÉ

Pour garantir des eaux de qualité pour la bonne santé des hommes et des milieux aquatiques

Cf. doc. «Questions importantes - Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage)», p. 20 à 31).

>>>>>>> Répondez en ligne : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• Réduire l'usage et les transferts des pesticides et des fertilisants en encourageant les changements de pratiques de tous : agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures de transport, particuliers...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Aménager le territoire avec des haies, des zones « tampons » pour piéger les polluants et limiter leur ruissellement dans l'eau.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Garantir le niveau de collecte et de traitement des eaux usées dans la durée.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Mieux gérer les eaux pluviales qui se chargent de pollution en ruisselant sur les sols.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Améliorer la recherche de micropolluants dans l'eau, renforcer la connaissance et innover pour les réduire à la source.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Pour la santé humaine, prévenir les pollutions bactériologiques dans les zones de baignade, de captage d'eau potable et de production de coquillages.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



## QUANTITÉ

Pour partager l'eau disponible et adapter nos activités aux inondations et aux sécheresses

Cf. doc. «Questions importantes - Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage)», p. 32 à 40).

>>>>>>> Répondez en ligne : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• Anticiper les effets du changement climatique sur l'eau et les rivières.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Poursuivre les économies d'eau dans tous les usages : revenir à un équilibre là où les prélèvements sont intenses et créent un manque d'eau.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Assurer en priorité l'alimentation en eau potable, aujourd'hui et pour le futur.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Etudier la possibilité de stocker l'eau disponible en hiver pour l'utiliser à d'autres saisons, tout en préservant prioritairement l'alimentation en eau potable et la vie des milieux aquatiques.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Sauvegarder ou retrouver le caractère naturel des espaces inondables par les crues ou les submersions marines.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Aménager différemment le territoire pour limiter les ruissellements pouvant provoquer des inondations.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



## MILIEUX AQUATIQUES

Pour préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants (petites et grandes rivières, fleuves, lacs, zones humides, plans d'eau...) des sources à la mer

Cf. doc. «Questions importantes - Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage)», p. 41 à 49).

>>>>>>> Répondez en ligne : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• Poursuivre les efforts pour empêcher toute dégradation et restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Restaurer et gérer les zones humides, notamment en cas de sécheresse ou d'inondation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Mieux préserver la biodiversité en protégeant les milieux aquatiques et les espèces remarquables du bassin.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et la prise de conscience des services qu'ils rendent.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>





## GOVERNANCE

Pour s'organiser ensemble pour gérer l'eau sur les territoires et mobiliser les moyens de façon équitable et efficiente - Cf. document « Questions importantes • Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage) », p. 50 à 59.

>>>>>>> Répondez en ligne : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• Mobiliser et accompagner les acteurs pour mettre en place des programmes territoriaux d'amélioration de l'état des eaux, déclinant la stratégie définie à l'échelle du bassin Loire-Bretagne (Sdage).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Mieux prendre en compte l'eau dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les autres politiques publiques (agriculture, énergie, transport...).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Poursuivre l'acquisition de données et de connaissances sur l'eau, les rendre accessibles, compréhensibles et exploitables.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Poursuivre l'information et la sensibilisation des habitants pour qu'ils protègent l'eau.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



## INONDATIONS

Pour accroître la sécurité des populations face aux inondations, réduire le coût des dommages et accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés - Cf. document « Questions importantes • plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ».

>>>>>>> Répondez en ligne : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• S'organiser localement pour mieux gérer les risques d'inondation (mise en place de stratégies locales, répartition des rôles, gestion des digues...).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Mieux maîtriser l'urbanisation dans les documents d'urbanisme et dans les Plans de prévention des risques en tenant compte du changement climatique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Améliorer la connaissance des phénomènes (impact du changement climatique, érosion côtière, ruissellement, remontée de nappes) et de la vulnérabilité aux risques d'inondation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous d'autres suggestions pour compléter l'ensemble de ces propositions, ou des commentaires sur le programme de travail et le calendrier du Sdage et celui du PGRI, l'évaluation préliminaire des risques d'inondation et la sélection des TRI\* ?

Oui  Non  Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

\* territoire à risques importants d'inondation (TRI)

## Merci d'avoir répondu

Pour une meilleure analyse et restitution de vos réponses, merci de nous indiquer :



Le code postal de votre commune

Vous êtes :  une femme  un homme

Vous avez :  moins de 25 ans  entre 25 et 34 ans  entre 35 et 49 ans  entre 50 et 64 ans  65 ans et plus

Votre activité :  agriculteur  artisan-commerçant-chef d'entrep. + de 10 salariés  cadre et profession intellectuelle supérieure  profession intermédiaire (technicien, contre-maître...)  employé  ouvrier  retraité  inactif  lycéen  étudiant

Vous habitez une commune de :

moins de 2 000 habitants  2 000 à 20 000 habitants  20 000 à 100 000 habitants  100 000 habitants et plus

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

internet  réseaux sociaux  médias (presse, radio, TV)  réunion ou débat public  autre .....

